

Projet de transformation du site de traitement des déchets AMETYST

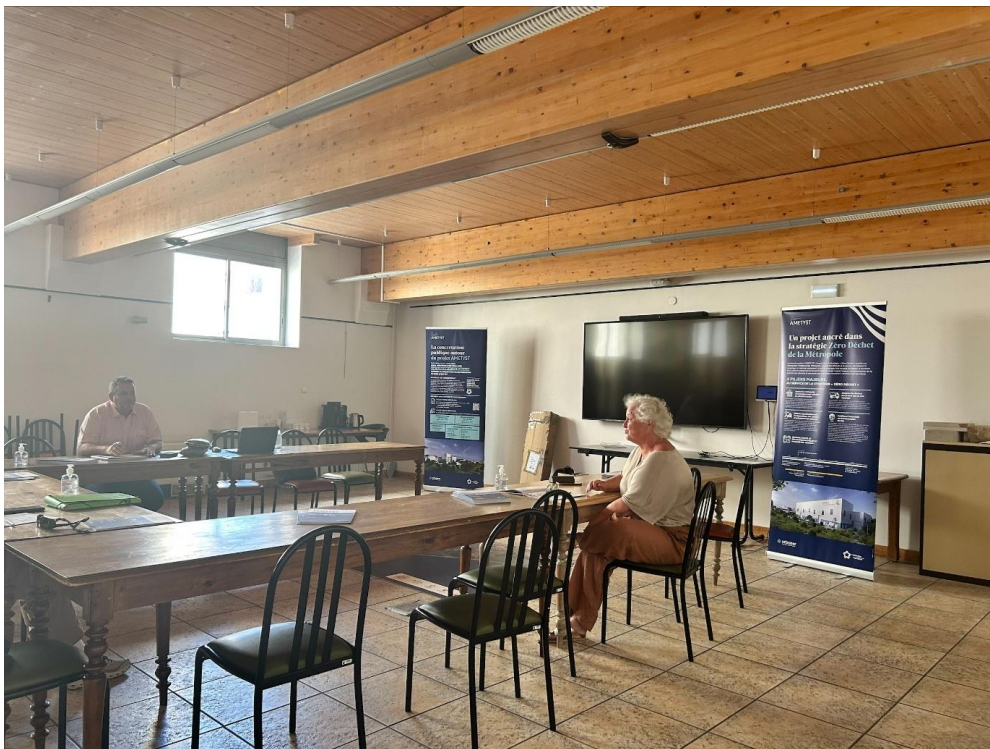
Permanence n°3 – Villeneuve-lès-Maguelone

Compte-rendu synthétique

Hôtel de ville de Villeneuve-lès-Maguelone

Jeudi 28 mai 2026 de 14h00 à 17h

Participant·es : 4 personnes



Représentants de la maîtrise d'ouvrage

- **Philippe RENAUD**, Directeur Pôle déchets, Montpellier Méditerranée Métropole,
- **Mathieu ALMÉRAS**, Directeur d'exploitation du site AMETYST, Urbaser Environnement – Site Urba Méditerranée

Équipe en charge de l'animation de la concertation

- **PARIMAGE**

Documents distribués

- 1 dossier de concertation

Contexte et objectifs de la rencontre

Cette permanence s'inscrivait dans le cadre de la concertation volontaire du projet de transformation du site AMETYST. L'objectif était d'informer les habitants, d'écouter leurs préoccupations et de répondre à leurs questions sur le projet et sur le dispositif de concertation. Cette rencontre a également été l'occasion d'annoncer les rendez-vous à venir sur le territoire, notamment :

- **les permanences suivantes** prévues dans les communes proches du site,
- **la réunion publique de clôture**, prévue le 11 juin 2026 à Montpellier,
- **les modalités de dépôt d'avis et de questions** sur le site internet de la concertation (www.projet-transformation-ametyst.fr).

Teneur générale des échanges

La permanence organisée à Villeneuve-lès-Maguelone a réuni un public de 4 personnes. Les échanges ont été nourris et ont couvert un large spectre de thématiques : des aspects techniques du projet (mâchefers, chaufferie CSR, traitement des fumées) aux enjeux de politique globale de gestion des déchets, en passant par les dispositifs de sensibilisation des populations. La permanence a été particulièrement marquée par deux axes forts : la question du traitement des fumées et les attentes en matière de sensibilisation citoyenne.

Perceptions générales du projet

Les participants ont globalement interrogé la pertinence du projet de chaufferie CSR, certains y voyant un "*incinérateur masqué*". Une nette distinction a été rappelée entre les deux technologies. Par ailleurs, plusieurs intervenants ont insisté pour que la question des déchets soit abordée comme un problème global de société, intégrant la croissance démographique, le développement des mobilités et les stratégies d'aménagement du territoire et non réduite au seul devenir de l'usine AMETYST. Un participant a évoqué le "cercle Mozart" dans un registre allant au-delà du cadre habituel de la concertation ; une réponse neutre a été apportée, faute de connaissance de ce collectif.

Principales thématiques abordées

Bilan matière et équilibre économique du projet

Un représentant de l'association Villeneuve-Gardirole a interrogé les porteurs du projet sur la partie tonnages, demandant la transmission du bilan matière détaillé de l'installation. Il s'est interrogé sur la correspondance entre le tonnage qui sera effectivement valorisé dans la chaufferie CSR et le coût global du projet, remettant en question la pertinence économique de l'opération. Les représentants de la maîtrise d'ouvrage ont indiqué qu'ils étudieraient la possibilité de transmettre le bilan matière demandé, et ont confirmé que le projet serait pertinent sur le plan économique, dans la mesure où il permettra une réduction du coût global de la gestion des déchets pour la Métropole.

Nuisances olfactives

Les odeurs constituent la préoccupation la plus immédiate et la plus récurrente des habitants de Villeneuve-lès-Maguelone. Plusieurs questions ont été posées :

- Comment le projet permettra-t-il de réduire les odeurs ? Il a été expliqué que la quantité de digestat stockée en fermentation dans le hall 8 sera réduite de façon importante, et que les odeurs les plus concentrées seront captées à la source pour être injectées directement en air de combustion dans la chaudière CSR.
- Dans quelle direction se propagent les odeurs ? La réponse apportée indique un vent dominant de secteur Nord-Nord-Ouest.

Mâchefers et gestion des résidus

Des questions ont été posées sur le devenir des mâchefers produits par le site. Il a été précisé que ces résidus seront récupérés et valorisés en technique routière.

Fonctionnement d'AMETYST et chaufferie CSR

Les participants ont interrogé les raisons des difficultés de fonctionnement rencontrées par le site AMETYST. Ils ont également souhaité comprendre le dimensionnement de la future chaufferie CSR, dont la capacité maximale s'élève à 42 500 tonnes par an. Concernant l'énergie produite, il a été indiqué que le site fonctionnera en autoconsommation et alimentera en chaleur le réseau de chaleur urbain (RCU) de 3M, en électricité le réseau électrique ENEDIS et en biométhane le réseau de gaz naturel de GRDF. Le prix de la chaufferie et le coût à la tonne ont également été questionnés.

Différence entre incinérateur et chaufferie CSR

Plusieurs participants ont assimilé la chaufferie CSR à un incinérateur masqué. La distinction a été clairement établie : un incinérateur brûle tout type de déchets indifféremment, tandis que la chaufferie CSR utilise uniquement des déchets préalablement triés, dont les éléments indésirables ont été retirés. Une visite du site OCTAVE (incinérateur de Lunel) a été proposée pour illustrer concrètement cette différence.

Traitement des fumées et normes environnementales

Les normes de traitement des fumées ont été abordées, avec une comparaison souhaitée avec d'autres installations, notamment vis-à-vis d'incinérateurs.

Devenir des déchets issus de DEMETER

Il a été précisé que les refus de tri issus du centre DEMETER, c'est-à-dire les déchets que DEMETER ne parvient pas à recycler, seront orientés vers AMETYST pour traitement.

Technologie de torche plasma

La question du recours à des projets de torche plasma a été posée. Il a été répondu que cette technologie en reste au stade de l'expérimentation et ne dispose pas à ce jour d'exploitation industrielle viable.

Sensibilisation des populations et valorisation du tri

La sensibilisation des populations, notamment des jeunes, a constitué un sujet central de la permanence. Le dispositif des éco-messagers a été évoqué. Les participants ont souhaité connaître les statistiques associées : nombre de personnes touchées par les actions de porte-à-porte et actions OPTAE.

Biodéchets

Il est convenu de transmettre à environnement@maguelonegardiole.fr la carte des Points d'Apport Volontaire (PAV) de Villeneuve-lès-Maguelone et de Montpellier.

La question d'une gratification des foyers qui trient

Plusieurs pistes ont été évoquées :

- L'application « Click » permettant d'offrir des récompenses aux personnes déposant du verre (chèques cadeaux en lien avec des commerçants locaux) : une réflexion est en cours, la quantification du coût restant à préciser.
- La possibilité technique de calculer, maison par maison, le poids de déchets soulevé par les camions de collecte, faisable à terme, mais encore complexe, notamment en habitat collectif.

Communication et confiance envers la Métropole

Un manque de communication de la Métropole sur le projet a été soulevé. Des explications ont été apportées sur les dispositifs existants : affichages en mairie, site internet dédié et réseaux sociaux. Par ailleurs, plusieurs participants ont exprimé leur déception que le maire de Montpellier ne soit pas présent.

Vision globale : déchets, démographie et territoire

Un participant a souhaité replacer la problématique des déchets dans un contexte plus large, en lien avec la croissance démographique de la métropole, les besoins en logements et les stratégies d'étalement urbain à l'échelle du bassin de vie montpelliérain. (La politique de réduction des déchets à la source a été présentée comme la priorité absolue pour l'avenir.

En synthèse

La permanence de Villeneuve-lès-Maguelone a réuni un public de 4 personnes et donné lieu à des échanges denses, révélateurs des attentes du territoire. Deux axes ont particulièrement structuré les

débats : la question du traitement des fumées et des normes environnementales applicables à la chaufferie CSR, et les enjeux de sensibilisation et de valorisation du geste de tri auprès des citoyens. La nécessité de distinguer clairement la chaufferie CSR d'un incinérateur classique est apparue comme un enjeu pédagogique central pour la suite de la concertation. Enfin, plusieurs participants ont invité la maîtrise d'ouvrage à inscrire le projet dans une vision plus large de politique de réduction des déchets, articulée avec les dynamiques démographiques et territoriales de la Métropole.